

En supprimant 6 divisions dans ce niveau, en prenant moins en compte les effets de seuil, vous maintenez à l'identique le E/D pour les divisions de 6^e soit 23,88 au lieu de 23,89 l'an passé. Beau travail de gestionnaire, au centième près ! Résultats : une classe de 6^e à 30 élèves à Saint-Cernin, 2 classes à 29 à Saint Mamet, 2 autres à 28 à Ydes, 4 autres encore à 28 et 29 élèves à Jules Ferry, 2 de plus aussi à Mauriac avec des effectifs identiques sans oublier les 6 classes de la Jordanne à 27 et les 4 classes de la Ponétie à 26 et 27. C'est sans doute cela : prendre en compte la diversité pour la noyer dans la masse ! La FSU revendique un maximum de 24 élèves par classe et notamment en 6^e pour favoriser la réussite de tous dès l'entrée au collège.

Dans les autres niveaux 5^e et 4^e, plus chargés en effectifs, l'ajout de 3 divisions à chacun d'eux ne suffit pas pour éliminer les classes chargées. Il serait fastidieux de recommencer une énumération. Chacun pourra en dresser la liste. Même certains petits collèges sont touchés ex Massiac avec une 5^e à 29, une 4^e à 28 et une 3^e aussi à 28 ; Riom ès Montagnes avec une 4^e à 29 et une 3^e à 28.

« Nous ne voulons plus enseigner dans des classes à 28, 29 ou 30 élèves qui dégradent les conditions de travail et d'étude des jeunes et qui génèrent la souffrance et l'échec des plus fragiles. Le changement, ce doit être de pouvoir travailler avec des effectifs moins lourds et de permettre la réussite de tous les élèves », écrivions-nous l'an passé. Cela reste toujours d'actualité. L'an II de la refondation n'a rien changé à cette situation et n'a pas produit sur le terrain la rupture attendue avec les politiques précédentes.

Pas d'amélioration non plus dans les lycées : le constat est le même qu'en collège. Les effectifs y sont bien trop lourds pour effectuer un travail efficace et en particulier dans les divisions de seconde (35 élèves par classe). Ce niveau qui concentre les difficultés (orientation, redoublement, ...) est celui qui a les effectifs les plus chargés ! Si localement nous avons apprécié, madame la Directrice Académique, votre volonté d'équilibrer les structures des lycées publics du bassin d'Aurillac, nous sommes particulièrement déçus de l'attitude de notre ministère qui tarde à remettre en cause la dernière réforme des lycées.

Pourtant après trois années d'expérience, le constat est largement négatif. Horaires disciplinaires qui varient d'un EPLE à un autre, généralisation des Contrôles en Cours de Formation qui engendre désorganisation et perte du caractère national des diplômes, concurrences exacerbées qui nuisent à un travail collectif de qualité, déséquilibre des séries accentué, augmentation des HSA au détriment des postes, passage des bac pro 4 ans à 3 ans qui a entraîné beaucoup d'abandons d'élèves et une baisse du niveau de ces diplômes, ... sont quelques points funestes de la dernière réforme des lycées qui doit être remise à plat sans plus attendre.

Quant à l'EREA d'Aurillac, il devrait subir dès la prochaine rentrée de nouvelles pertes : disparition de 2 classes de CAP, de 2 groupes d'atelier et de 4 postes. L'administration prévoit de rassembler dans une même division 8 élèves préparant le CAP agent de restauration, 8 élèves en section Travaux paysagers, 4 élèves en CAP peintre revêtement. Encore une fois on gère comme on peut en bourrant les classes dans un souci d'économie. Il est inacceptable de réduire peu à peu les possibilités d'accueil pour les élèves en difficultés scolaires. Ils ont aussi le droit à la plus grande attention en maintenant une structure adaptée avec des effectifs réduits, leur permettant de préparer leur avenir professionnel. Il est donc indispensable que nous conservions dans cet établissement les mêmes moyens de fonctionnement.

Ce n'est pas en continuant à supprimer des postes et en maintenant des effectifs chargés dans trop de divisions que les conditions de travail et d'étude pourront s'améliorer. Ce n'est pas ainsi que l'on pourra réparer et reconstruire le système éducatif. Vous comprendrez dans ces conditions, Madame la Directrice Académique, que le dialogue soit impossible et que nous soyons obligés de quitter la séance pour marquer avec force notre désapprobation.

B.Joulià

Sommaire :
Déclaration FSU au CTSD du 3 février 2014 : page 1 et 6
Structures collèges et DHG (SEGPA ULIS) : page 2
EREA Monier en lutte : page 3
Structures LP : page 4
Structures lycées et EREA : page 5



Supplément n°1 au n° 80 de janvier 2014

NOTRE FÉDÉRATION

BULLETIN de la FSU Cantal

Directeur de la publication : C. Nely
 N°ISSN 1625-5240 N° CPPAPN 1017 S 07645
 7, place de la Paix 15102 AURILLAC Cedex — Tél / Fax : 04-71-64-00-17
 e-mail: fsu15@fsu.fr
 Imprimé par nos soins Trimestriel



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

DÉPOSE LE
10/02/2014

SPECIAL SECOND DEGRE



Editorial:

Déclaration de la FSU 15 au CTSD

du 3 février 2014

Rentrée 2014 dans les établissements du second degré : le retour des suppressions d'emplois !

Le budget de l'Education nationale prévoyait 2500 créations d'emplois pour le second degré. La plupart d'entre elles seront consacrées au rétablissement nécessaire pour les stagiaires d'une décharge de service à hauteur d'un mi-temps, ce dont nous nous félicitons. Par contre la hausse du nombre d'élèves a été sous estimée. Le ministère en convient : elle sera non pas de 9000 mais de 33 000. Le restant des créations sera insuffisant pour faire face à cette augmentation. D'où les suppressions dans 8 académies et le recours massif aux heures supplémentaires(+ 1000 ETP). Les enseignants du second degré vont donc subir des pressions grandissantes pour accepter des heures supplémentaires. Qu'advient-il dans ce contexte des annonces ministérielles concernant les établissements et les personnels de l'éducation prioritaire ?

L'académie de Clermont-Ferrand gagne 14 emplois pour une hausse d'un peu plus de 500 élèves. 396 heures supplémentaires ont été rajoutées. La part des HSA dans la DGH continue de progresser au détriment des heures postes (6,5% en collège et 10% en lycée), ce que nous dénonçons. Les redéploiements de ces dernières années ont conduit à une dégradation continue des taux d'encadrement dans les lycées. La hausse des effectifs plus forte que dans les autres secteurs nécessite d'y rétablir des moyens. Nous regrettons que cela se fasse au détriment des lycées professionnels et des EREA qui connaîtront des suppressions de postes et de sections.

Les collèges du Cantal continuent de connaître une hausse de leurs effectifs (+50) mais avec une DGH diminuée de 105 heures postes soit 6 ETP en moins. C'est une nouvelle ponction scandaleuse des moyens attribués au département qui donne un tour de vis supplémentaire et diminue les marges de manœuvre. Le rectorat nous reprend en partie d'une main ce qu'il nous avait attribué de l'autre l'an passé. Ce n'est pas avec des effets de yoyo que l'on pourra refonder l'Ecole. La diminution sensible des entrées en 6^e aurait pu permettre d'améliorer les conditions d'accueil des élèves dans tous les collèges.

Structures prévisionnelles pour les collèges du Cantal

Les gouvernements passent, mais les méthodes de gestions perdurent !
Moins 6 ETP pour une division en moins et un effectif stable en collège !!!

La dotation globale pour les collèges est de 6520,5 heures (- 97 h) pour une division en moins.

A noter et ça en devient grotesque : pour une division créée, la DASEN accorde une quinzaine d'heures en moyenne alors que pour une division supprimée elle en retire systématiquement une trentaine ! ...

COLLEGES	6ème		5ème		4ème		3ème		TOTAL			DHG			
	EFF.	DIV.	E/D	EFF.	DIV.	E/D	EFF.	DIV.	E/D	EFF.	DIV.	E/D	Prévisions 2013-14 (réserve 300 h env.)	DHG réelles 2014	Prévisions 2014-15 (réserve 150 h env.)
ALLANCHE	14	1	14.0	12	1	12.0	8	1	8.0	12	1	12.0	117.5	120.5	117.5
AURILLAC la Ponétie	108	4	27.0	127	5	25.4	129	5	25.8	102	4	25.5	614.5	630.5	588
AURILLAC la Jordanne	158	6	26.3	192	7	27.4	149	6	24.8	132	5	26.4	736	759	768
AURILLAC J.de la Treille	96	4	24.0	113	4	28.3	106	4	26.5	67	3	22.3	421.5	437.9	449.5
AURILLAC J.Ferry	115	4	28.8	128	5	25.6	118	4	29.5	132	5	26.4	574.5	605.5	572
CHAUDES AIGUES	22	1	22	30	1	30	18	1	18	17	1	17	124.5	139	124.5
CONDAT	20	1	20	22	1	22	23	1	23	14	1	14	119.5	126	118.5
LAROQUEBROU	47	2	23.5	44	2	22	42	2	21	49	2	24.5	238	247	238
MASSIAC	33	2	16.5	29	1	29	28	1	28	28	1	28	158	163	156.5
MAURILLAC	57	2	28.5	68	3	22.7	66	3	22	50	2	25.0	318.5	325.5	319
MAURS	46	2	23.0	62	3	20.7	38	2	19	32	2	16	178	272	260.5
MONTALVY	47	2	23.5	49	2	24.5	35	2	17.5	49	2	24.5	240	243	243
MURAT	36	2	18	32	2	16	42	2	21	28	1	28	215	247	214.5
PIERREFORT	16	1	16	20	1	20	21	1	21	21	1	21	119.5	124.5	119.5
PLEAUX	16	1	16	19	1	19	15	1	15	18	1	18	123.5	124.5	119.5
RIOM ES MONTAGNES	32	2	16	31	2	15.5	29	1	29	28	1	28	191	223	190
SAINT CERNIN	30	1	30	40	2	20	35	2	17.5	38	2	19	143	204.5	200
SAINT FLOUR B.Pascal	99	4	24.8	102	4	25.5	94	4	23.5	72	3	24	367	425.5	448.5
SAINT FLOUR La Vigière	51	2	25.5	58	2	29	53	2	26.5	45	2	22.5	207	261	261
SAINT MAMET	58	2	29	62	3	20.7	63	3	21	50	2	25	233	297	298
VIC SUR CERE	37	2	18.5	35	2	17.5	33	2	16.5	37	2	18.5	142	244	247
YDES	56	2	28	55	2	27.5	64	3	21.3	69	3	23	244	370	324
TOTAL	1194	50	23.9	1330	56	23.8	1209	53	22.8	1090	47	23.2	6318.5	6600	6377

ULIS	Eff	Div
Aurillac La Ponétie	22	2
Aurillac La Jordanne	10	1
Aurillac Jules Ferry	12	1
Mauriac Le Méridien	10	1
Saint-Flour La Vigière	9	1

SEGPA	DHG Rentrée 2013	DHG Rentrée 2014	Eff Rentrée 2014
Aurillac La Ponétie	129.5	129.5	47
Mauriac	86.5	89.5	31
Saint-Flour Blaise Pascal	129.5	129.5	48
TOTAL	345.5	348.5	126

Structures prévisionnelles pour les lycées

EREA Albert MONIER AURILLAC	Division	Effectif
6ème	1	16
5ème	1	16
Mixte 5ème/4ème	1	16
4ème	1	16
3ème	2	16
CAP 1 (Restauration, Travaux paysagers, peinture)	1	8 + 8 + 4
CAP 2 (Restauration, Travaux paysagers, peinture)	1	8 + 8 + 4

Lycée Emile DUCLAUX	Effectif	Division et groupe	
2des	245	7	
1ères	Tronc commun	235	7
	S-SVT	120	4
	ES	70	2
	L	45	2
Tales	Tronc commun	254	8
	S-SVT	124	4
	ES	80	3
	L	50	2

Lycée MONNET	Effectif	Div. et gpe	
2des	245	7	
1ères	1 S-SVT + 1 S-SI	50	2
	ES	30	1
	STI2D	45	2
	ST2S	45	2
	STMG	50	2
Tales	1 S-SVT + 1 S-SI	45	2
	ES	30	1
	STI2D	35	1
	ST2S	40	2
	STMG Merca	32	1
	STMG RH-SIG	16	1
BTS	SIO 1ère année	24	1
	SIO 2ème année	24	1
	IRIS 1	15	1
	IRIS 2	15	1
	MUC 1	35	1
	MUC 2	35	1
	CRSA 1	15	1
	CRSA 2	15	1
	Prépa concours para-médicaux	24	1

Lycée MAURIAC	Effectif	Division et groupe	
2des	100	3	
1ères	Tronc commun	84	3
	S-SVT	45	
	ES	24	
	L	15	
Tales	Tronc commun	65	2
	S-SVT	35	
	ES	18	
BTS	Métiers de l'eau A1	15	1
	Métiers de l'eau A2	15	1

Lycée Haute Auvergne	Effectif	Division et groupe	
2des	170	5	
1ères	Tronc commun	120	4
	S-SVT	66	2
	ES	34	1
	L	20	1
	STMG	30	1
	Tales	110	4
BTS	Tronc commun	60	2
	ES	30	1
	L	20	1
	STMG	30	1
	PME PMI 1	24	1
	PME PMI 2	30	1

L'EREA Albert MONIER en lutte !

L'EREA d'Aurillac devrait subir dès la prochaine rentrée de nouvelles pertes : disparition de 2 classes de CAP, de 2 groupes d'atelier et de 4 postes. L'administration prévoit de rassembler dans une même division 8 élèves préparant le CAP agent de restauration, 8 élèves en section Travaux paysagers, 4 élèves en CAP peintre revêtement. Encore une fois on gère comme on peut en bourrant les classes dans un souci d'économie.

Historique des actions

24-01-2014 : manifestation devant le siège du PS (17 membres du personnel) afin d'interpeller le Ministre en visite à Aurillac (signature Convention gel des postes) : brefs entretiens sur le trottoir devant le siège du PS d'Aurillac avec le Ministre, le Directeur de cabinet et le Conseiller chargé de la formation des enseignants. Banderoles et distribution de tracts aux automobilistes.

30-01-2014 : deux équipes du personnel en grève :

3 personnes restées à Aurillac pour distribution de tracts sur les différents parkings du centre-ville.

9 personnes à Clermont-Fd au Rectorat pour une manifestation devant les grilles du Rectorat à 13h45 avant le début du CTA. 14h15 : le Secrétaire général nous invite à un entretien de 4 personnes de l'EREA avec la DASEN du Cantal ainsi qu'un représentant de la DIPOS (durée de la rencontre, 50 minutes) ; points soulevés : avenir des EREA (demande de la DASEN de réfléchir à une autre voie pour ces structures), 3 sections professionnelles regroupées ensemble avec pourtant des référentiels différents, classes de CAP à 20 élèves avec des structures limitées à 16 (14 en sciences), une DHG insuffisante ne permettant pas de faire fonctionner les classes de niveau collège, une volonté de minimiser la prise en considération des difficultés de nos élèves.

Actions prochaines : distribution de tracts, article dans la Montagne, demande d'audience à la Rectrice ...

Courrier envoyé au Ministre :

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,

Le décrochage scolaire dans notre pays est patent. Il est devenu un enjeu majeur pour l'Education Nationale.

Il existe pourtant dans notre système éducatif des structures dont le rôle principal est d'accueillir ces élèves et de promouvoir au mieux leur avenir avant qu'ils ne décrochent. Les SEGPA accueillent les élèves de niveau collège, le rôle des EREA est encore plus précis puisqu'ils disposent d'un internat éducatif et dispensent, en plus des enseignements collège, des formations qualifiantes de niveau CAP.

Le manque d'autonomie de nos élèves ainsi que la nécessité d'un accompagnement pédagogique et éducatif personnalisé, justifient pleinement l'existence des EREA. En effet, l'expérience nous a montré que, pour nombre de nos élèves, l'apprentissage n'est pas une solution envisageable.

Depuis une dizaine d'années, aucune réflexion ne semble avoir été portée sur le devenir des EREA. Nous en sommes particulièrement affectés à d'Aurillac d'année en année, car nos effectifs et notre structure sont « grignotés » : fermeture de classes, diminution de l'offre de formation, avec les suppressions de postes que cela engendre.

Pour la rentrée prochaine, le Rectorat souhaite regrouper les sections de CAP ce qui induirait :

- des dysfonctionnements importants, voire une incapacité de fonctionner dans le respect du Bulletin Officiel,
- une baisse de la capacité d'accueil de l'établissement,
- une surcharge des classes de CAP (20 élèves avec des référentiels pédagogiques différents !),
- la suppression de quatre postes,
- l'obligation de regrouper les enseignements généraux en CAP sur deux jours,
- la fermeture de trois groupes d'atelier.

Les dernières suppressions de classes nous ont amenés à accueillir 18 élèves en 5^{ème} cette année.

Nous nous permettons de vous rappeler que le BO n°18 du 30 avril 2009, régissant les EGPA, préconisent de ne pas dépasser 16 élèves par classe.

La situation de l'EREA d'Aurillac nous paraît donc préoccupante.

Nous n'acceptons pas ces nouvelles fermetures car nous ne pourrions plus accueillir les élèves en difficulté, nos sections étant complètes. Or, chaque année, un nombre significatif d'élèves supplémentaires sont inscrits dans notre établissement, parfois en cours d'année scolaire, faute de solutions ailleurs. La moindre des précautions serait donc de maintenir des possibilités d'accueil pour ces élèves en voie de décrochage scolaire.

De plus, en assistant aux Commissions Départementales d'Orientation, il nous a semblé que les élèves les plus en difficulté sont majoritairement orientés vers l'EREA, notamment en raison de l'existence de l'internat éducatif, indispensable pour la plupart des jeunes dont les difficultés scolaires sont parfois aggravées par une situation sociale et familiale fragile. Dès lors, des sections plus réduites permettent forcément un travail individualisé de meilleure qualité.

Nous ne pouvons que craindre à moyen terme une fermeture définitive de l'EREA (des EREA ?), qui, au-delà de toutes les suppressions de postes qu'elle entraînerait, mettrait en difficulté bon nombre de familles dont les enfants présentent des « difficultés scolaires graves et persistantes ». La loi prévoit pourtant que ceux-ci soient accueillis dans des structures adaptées...

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, l'expression de notre très haute considération.

L'équipe pédagogique de l'EREA Albert Monier d'Aurillac.

LP CORTAT		Effectif	Division et groupe
ULIS			1
3 Prépa Pro		24	1
CAP Cuisine	1ère année	12	1
	2ème année	12	1
Bac Pro 3 ans	2de Accomp. Soins (S)	30	1
	2de Accomp. Soins (D+S)	30	1
	2de Commerce	30	1
	2de Gestion Admin.	18	1
	2de Service Restauration	24	1
	1ère Accomp. Soins (S)	30	1
	1ère Accomp. Soins (D+S)	30	1
	1ère Commerce	30	1
	1ère Gestion Admin.	18	1
	1ère Service Restauration	24	1
En atelier toutes les divisions sont doublées sauf pour le bac pro gestion admin.	Tale Accomp. Soins (S)	30	1
	Tale Accomp. Soins (D+S)	30	1
	Tale Commerce	30	1
	Tale Gestion Admin.	18	1
	Tale Service Restauration	24	1

SEP MERMOZ		Effectif	Division et groupe
3ème Prépa Pro		24	1
Bac Pro 3 ans	2de MEI/Electrotech	30	1 (2 gpes)
	2de SEN	30	1 (2 gpes)
	2de MVA (auto)	20	1 (2 gpes)
	1ère MEI/Electrotech	30	1 (2 gpes)
	1ère SEN	30	1 (2 gpes)
	1ère MVA (auto)	15	1 (2 gpes)
	Tale MEI/Electrotech	30	1 (2 gpes)
	Tale SEN	30	1 (2 gpes)
Tale MVA (auto)	15	1 (2 gpes)	

LP MURAT		Effectif	Division et groupe
CAP Bois 1 ans		15	1
CAP Ebéniste 2 ans (1ère année)		15	1
Bac Pro 3 ans	2de Construction bois Menuiserie	12 + 12	1
	1ère AMA Ebéniste	15	1
	1ère Construction bois Menuiserie	12 + 12	1
	Tale AMA Ebéniste	15	1
tale Construction bois Menuiserie		8 + 7	1

SEP Haute Auvergne		Effectif	Division et groupe
3ème Prépa Pro		24	1
Bac Pro 3 ans	2de MEI	15	1
	2de Gestion Admin.	18	1
	1ère MEI	24	1
	1ère Gestion Admin	18	1
	Tale MEI	15	1
	Tale Gestion Admin	18	1

SEP Mauriac		Effectif	Division et groupe
Bac Pro 3 ans	2de Proc Chimie Papier C.	15	1
	2de Gestion Admin.	18	1
	1ère Proc Chimie Papier C.	15	1
	1ère Gestion Admin.	18	1
	Tale Proc Chimie Papier C.	15	1
	tale Gestion Admin.	18	1

Commentaires sur les lycées

- ⇒ La part des HSA dans les DGH continue de progresser au détriment des heures postes (10% en lycée).
- ⇒ Maintien des effectifs de classe à 35 (pas de changement !).
- ⇒ Pas de remise à plat de la réforme des lycées (dans les 3 voies) programmée.
- ⇒ Fragilisation des sections professionnelles (SEP Mermoz et EREA en particulier).